

On ramène les médicaments chez son pharmacien!



*Seul le médicament est concerné.
Pas la notice et pas l'emballage.*

Le saviez-vous ?

LES MÉDICAMENTS NE SONT PAS DES DÉCHETS COMME LES AUTRES !

MIS À LA POUBELLE, ILS PEUVENT ÊTRE ENFOUIS DONC CONTAMINER LES SOLS ET LES NAPPES PHRÉATIQUES.

VIDÉS DANS L'ÉVIER OU LES TOILETTES, ILS POLLUERONT LES COURS D'EAU.